

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2011

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Alain DIETRE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Absents : MM Claude CLERGET, Patrice GUELLE.

Secrétaire de séance : M Thierry VINCENT.

### MAINTIEN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES NORD OUEST JURA

Vote : 6 voix pour, 1 voix contre et deux abstentions.

Vu la délibération motivée du conseil communautaire de la communauté de communes Nord Ouest Jura (CCNOJ) en date du 21 avril 2011 demandant une dérogation pour le maintien des limites actuelles de la CCNOJ,  
Le conseil municipal approuve et soutient cette délibération.

### EXTENSION DE LA CARRIERE DE MOISSEY

Vote : unanimité

Considérant l'ensemble des délibérations déjà prises à ce sujet et le dossier d'enquête publique,  
Le conseil municipal approuve le projet d'extension de la carrière de Moissey.

### FERMETURE DE L'ECOLE D'OFFLANGES

Vote : unanimité

A la suite de la parution dans le journal "Le Progrès-Les Dépêches" du 6 mai 2011 d'un article sur la fermeture des écoles dans le Jura et en particulier de celle d'Offlanges,

A la suite de la réception du courrier de l'inspecteur d'académie du Jura ce jour,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DEPLORE que les élus soient informés des décisions de l'Inspection d'académie par la presse.

PREND ACTE de la fermeture de l'école d'Offlanges à la fin de l'année scolaire 2010-2011.

CONSTATE que toutes les demandes motivées des parents d'élèves et des élus pour le maintien provisoire de l'école n'ont jamais été entendues.

JUGE que les enfants de la commune vont pâtir de cette décision brutale qui ne prend en compte que le problème des quotas et ne se soucie pas de la qualité de l'accueil des élèves.

### QUESTIONS DIVERSES

- La manifestation pour la fin des travaux d'extension de la mairie aura lieu en septembre 2011
- Nettoyage du château d'eau : samedi 11 juin 2011
- SPANC : il est rappelé aux habitants qu'ils doivent venir prendre rendez-vous en mairie pour faire établir le diagnostic de leur assainissement. **Ce contrôle est OBLIGATOIRE.**

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 21h51.

A Offlanges, le 16 mai 2011

Le maire